



Fiche 1 : Le Desman des Pyrénées, qu'es aquò ?

Le Desman des Pyrénées est un petit mammifère semi-aquatique de couleur sombre (gris/brun) qui pèse une soixantaine de grammes pour une longueur d'environ 25 cm avec la queue. Il possède des yeux minuscules et un système auditif totalement invisible. Ses pattes arrière se caractérisent par des pieds très grands et palmés pour se déplacer aisément dans le courant et sous l'eau, où il devient une véritable torpille ! Il possède une trompe mobile et préhensile pourvue de nombreux poils et organes sensoriels lui permettant de fouiller entre les pierres et de saisir ses proies pour les consommer. Une fourrure dense constituée de deux couches de poils lui permet d'être bien isolé du froid et de l'eau. Attention cependant à ne pas le confondre avec la Musaraigne aquatique, beaucoup plus petite et dépourvue de trompe (voir fiche de comparaison au dos).

Son aire de répartition mondiale est très limitée puisqu'on le trouve dans quatre pays seulement : sud de la France dans les Pyrénées, Andorre, quart Nord-Ouest de l'Espagne et Nord du Portugal.

En France, il fréquente les zones à truites : ruisseaux, torrents et lacs pyrénéens préférentiellement entre 450 m et 1500 m, même si on peut l'observer jusqu'à 2700 m d'altitude.

Le régime alimentaire du Desman des Pyrénées est essentiellement composé de larves d'invertébrés benthiques et rhéophiles (Plécoptères, Trichoptères et Ephéméroptères) et plus occasionnellement de Diptères, Gammars, ... Il est hyperactif toute l'année, de jour comme de nuit.



© Colette Denier - Association Moulins de la Laurède

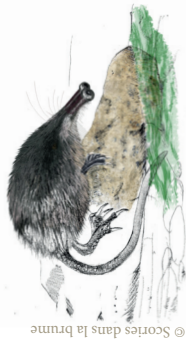


© Frédéric Blanc - 2016



© Colette Denier - Association Moulins de la Laurède

Fiche de comparaison
avec la Musaraigne au dos



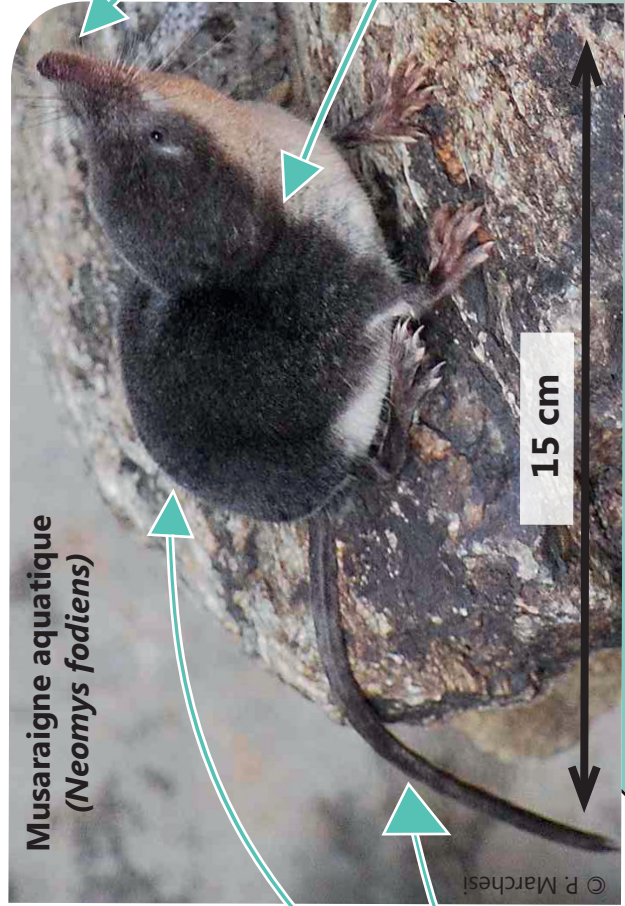
Comparaison Desman des Pyrénées et Musaraigne aquatique



Desman des Pyrénées
(*Galemys pyrenaicus*)

25 cm

© B. Monge



Musaraigne aquatique
(*Neomys fodiens*)

15 cm

© P. Marchesi

Corps fuselé avec un pelage gris / brun, plus clair sur les flancs et le ventre

Trompe mobile et préhensible d'environ 1,5 Cm

Museau pointu mais pas une trompe

Ligne de démarcation nette

pattes postérieures très développées

queue : 11 à 16 Cm

Pelage noir sur le dos et blanc (parfois grisâtre) sur le ventre

queue : 4,6 à 7,7 Cm





Fiche 2 : Vos observations sont précieuses !

Observateurs privilégiés, toutes vos informations et observations concernant le Desman sont importantes pour mieux connaître l'espèce mais également mieux préciser sa répartition dans les Pyrénées françaises. Vous pouvez transmettre facilement vos observations soit par mail ou courrier (voir fiche au verso) soit par téléphone par le biais de l'annuaire proposé (voir à l'intérieur de la pochette), soit via notre site internet où une plateforme de saisie a été conçue et est à votre disposition.

Comment saisir vos données ?

Se rendre sur site LIFE+ Desman : www.desman-life.fr

Sur la page d'accueil, sur le cartouche de couleur verte « j'ai vu un Desman », cliquer sur « indiquez une position ».

Remplir les cases avec vos coordonnées.
(Important si nous souhaitons vous recontacter)

Saisir la date, le type d'observation et sélectionner la commune où vous avez réalisé votre observation.
(L'observateur, la date et le lieu sont les 3 éléments nécessaires pour créer une donnée)

Une fois la commune sélectionnée, cliquer sur la localisation exacte en vous aidant de la carte.

Vous pouvez également télécharger une photo.
(Celle-ci nous aidera pour la validation de votre donnée)

Important : donner le contexte de l'observation et une description détaillée.
(nécessaire pour la validation de votre donnée)

N'oubliez pas d'enregistrer votre observation !!



> QUI ÊTES-VOUS ?

Prénom : *

Nom : *

E-mail : *

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

> VOTRE OBSERVATION

Date : *

J'ai observé : *

Centrer la carte sur :



Veillez cliquer sur la carte ci-dessus afin de rentrer les coordonnées de votre observation.

Commune : *

Lieu dit :

Y Lambert 93 : *

X Lambert 93 : *

Télécharger la photo de votre observation si vous en avez une : (taille max. 3M - jpg, jpeg, png, gif)

Remarques sur votre observation :

Fiche d'observation
à renvoyer au dos



Fiche d'observation à renvoyer

Si vous préférez, il vous est possible de remplir directement cette fiche qui reprend les mêmes éléments que sur le site et de nous en envoyer une copie par mail : cen-mp@espaces-naturels.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées
75 voie du Toec
BP 57611
31 076 TOULOUSE Cedex 3

> QUI ÊTES-VOUS ?

Prénom :

Nom :

E-mail :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

> VOTRE OBSERVATION

Date :

J'ai observé (cocher la case appropriée) :

- Un desman j'en suis sûr(e)
 Probablement un desman
 Peut-être un desman, à vérifier

Commune :

Coordonnées (si connues) :

Y Lambert 93 :

Lieu-dit :

X Lambert 93 :

Remarques sur votre observation :

Photo(s) fournie(s) : Oui

Non



Fiche 3 : Consignes en cas de pêche accidentelle d'un desman

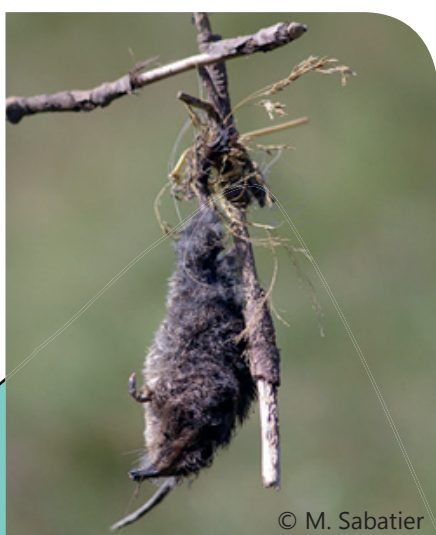
Si la pêche est une activité respectueuse du Desman des Pyrénées et de son habitat, quelques cas de mortalité directe sont connus et nous ont conduits à formuler des recommandations.

Parmi la quarantaine de desmans découverts morts fortuitement dans le milieu naturel, deux cas sont liés à la pêche. Un cas de desman emberlificoté dans du fil de pêche a été recensé comme l'illustre la photographie ci-dessous. Un cadavre a été découvert par un agent du Parc National des Pyrénées flottant dans le cours d'eau le Lavedan (65), un hameçon accroché dans la peau du dos, le fil de la ligne sectionné.

Pour ce dernier, plusieurs hypothèses peuvent être émises :

- 1 Le desman a été accroché au moment du « lancé » de la ligne,
- 2 Le desman s'est accroché en nageant à proximité de l'hameçon déjà lancé,
- 3 Le bout de ligne a été laissé dans le milieu naturel par le pêcheur et le desman s'y est accroché lors d'un déplacement.

L'autopsie n'a pas permis de déterminer la cause exacte de la mort de l'animal mais a révélé des lésions pulmonaires fatales engendrées par un état de choc.





Consignes et recommandations

La première consigne la plus facile à mettre en œuvre est donc la suivante :

- Il est **INDISPENSABLE DE RAMASSER TOUT LE MATERIEL DE PECHE ENDOMMAGE, ET DE NE RIEN LAISSER DANS LE MILIEU NATUREL** : hameçons, fils de pêche, leurres et détritrus en tout genre, etc...

De petites pochettes pour la récupération des déchets sont disponibles dans le commerce. En voici une à l'effigie du LIFE+ Desman.



En cas d'accrochage accidentel d'un desman, voici quelques recommandations :

D'une manière générale, agir rapidement et dans le calme, et éviter de garder inutilement l'animal captif, pour prendre des photos par exemple. Eviter de crier, d'éclairer l'animal en direct.

- Sortir au plus vite l'animal de l'eau à l'aide d'une épuisette.
- Evaluer le lieu d'accrochage (dos, bouche,...).
- Maintenir au sol le desman dans l'épuisette et décrocher l'hameçon délicatement pour limiter les blessures.
- Une fois l'hameçon décroché, relâcher aussitôt le desman au bord du cours d'eau.

Dans tous les cas, signaler la donnée au CEN-MP (date, lieu précis), en rapportant le déroulement des opérations le plus précisément possible.

Si l'animal venait à décéder, appliquer les consignes pour la découverte d'un Desman mort (fiche commémorative 5, prévenir le CEN-MP, etc...).



Ce qu'il ne faut pas faire

© Fédération de pêche 31



Fiche 4 : Consignes pour les pêches électriques

Si la capture de desmans en pêche électrique reste exceptionnelle, un cas de mortalité nous invite à proposer quelques précautions.

Un desman dérangé au passage de l'anode a été observé essayant de regagner la berge et quelques minutes plus tard a été trouvé mort à proximité immédiate de la cathode, allongé sur le sable. L'autopsie a révélé plusieurs lésions très fortement compatibles avec un passage du courant au niveau du thorax, ayant entraîné une électrocution. L'hypothèse la plus probable est que ce Desman, tout d'abord dérangé par le courant de l'anode (rayon d'action d'environ 1 m), se soit par la suite électrocuté en touchant la cathode placée à l'aval, élément le plus dangereux en cas de contact direct.

Retour d'expérience

Lorsqu'un desman est dérangé par le passage d'une anode, il semblerait qu'il nage très excité et en poussant des cris stridents (retour d'expérience d'un agent du Parc National des Pyrénées).



© Fédération de pêche 31

Consignes et recommandations au dos



Consignes et recommandations

- Dès qu'un Desman est dérangé par le courant provoqué par l'anode, **retirer immédiatement l'anode de l'eau, et s'éloigner de quelques mètres, sans chercher à attraper le desman.**
- S'il se laisse partir flottant vers l'aval, alerter aussitôt les responsables de la cathode, qui devront impérativement éviter à l'animal de se diriger vers celle-ci (à l'aide d'une épuisette par exemple et le relâcher aussitôt).
- S'il retourne se gîter dans la même zone, arrêter la pêche électrique aux alentours dans un rayon de 15 m.
- Si le Desman rejoint la berge, **laisser le retrouver son calme.**
- Si l'animal présente un comportement anormal pendant plusieurs minutes et ne semble pas retrouver ses esprits, mettez le au calme dans un vivier pendant 10 minutes.
- D'une manière générale, agir rapidement et dans le calme, et éviter d'attraper et de garder inutilement l'animal dans une épuisette, pour prendre des photos par exemple. Ne pas le prendre en mains sauf nécessité absolue, ne pas crier, ne pas éclairer l'animal en direct.
- Dans tous les cas, signaler la donnée au CEN-MP (date, lieu précis), en rapportant le déroulement des opérations le plus précisément possible.
- Si l'animal venait à décéder, appliquer les consignes pour la découverte d'un desman mort (fiche commémorative 5, prévenir le CEN-MP, etc...).



© F. Blanc



Fiche 5 : Consignes en cas de découverte d'un cadavre de Desman des Pyrénées

1 AVANT DE TOUCHER OU PRELEVER LE CADAVRE, il est **indispensable** de bien relever et décrire (cf fiche commémorative à remplir) :

- Les circonstances exactes de la découverte.
- La localisation précise du cadavre dans son environnement proche.
- La position du corps.
- et SI POSSIBLE, faire une **photo** de l'animal dans son environnement immédiat et de l'environnement général.

2 PREVENIR AU PLUS VITE L'EQUIPE DESMAN DU CEN MIDI-PYRENEES au
05.81.60.81.90 ou **05.81.60.81.98**

3 Si vous ne parvenez pas à joindre le CEN MP vous pouvez **vous adresser directement à l'une des personnes détentrices de l'autorisation de transport de cadavres de Desman**, dont la liste figure sur la pochette.

FICHE DE COMMEMORATIFS A REMPLIR

Numéro CEN attribué	
Découvreur : Nom et prénom, e-mail et <u>N° de téléphone</u> <i>Il est important de pouvoir joindre le découvreur pour d'éventuelles informations complémentaires</i>	
Personne transmettant l'information (si différente du découvreur) : Nom et prénom, e-mail et <u>N° de téléphone</u>	
Date et heure de découverte	
Lieu exact de découverte <i>Joindre une carte ou description permettant de localiser très précisément le cadavre sur une carte IGN 1/25000^{ème} → donner le maximum de points de repère. Commune, lieu dit, cours d'eau concerné, ouvrage hydraulique, N° de route,....</i>	
Coordonnées Lambert 93 (si possible)	X Lambert 93 : Y Lambert 93 :
Météo du jour même	<input type="checkbox"/> Soleil <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Variable <input type="checkbox"/> Orages <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> Gel
De la veille ou des jours précédents	<input type="checkbox"/> Soleil <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Variable <input type="checkbox"/> Orages <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> Gel

Suite
au dos



<p>Circonstances de la découverte <i>Décrire ici si la découverte est fortuite ou si elle a fait suite à un événement particulier (ex : animal rapporté par un chien) ou à une action (ex : pêche, prospection autre, ...)</i></p>	
<p><input type="checkbox"/> Animal trouvé mort</p>	<p>Rigidité cadavérique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Position du corps de l'animal (décrire ou faire un schéma) <i>Etendu sur le dos, sur le ventre, sur le côté, recroquevillé en « chien de fusil »,</i></p>	
<p>Indices trouvés sur l'animal ou à proximité</p>	<p><input type="checkbox"/> Sang <input type="checkbox"/> Diarrhée, écoulement <input type="checkbox"/> Traces de lutte au sol <input type="checkbox"/> Autre :</p>
<p>Localisation précise du cadavre dans son environnement proche <i>Décrire précisément si l'animal a été trouvé sur la berge au sol à l'air libre, à l'abri de la végétation ou autre, dans l'eau sur la rive, plus loin dans le lit du cours d'eau, coincé par un branchage ou autre, sur un chemin, sur une route, etc</i> <i>Cas des bassins de pisciculture : préciser si le bassin est plein d'eau ou vide</i></p>	
<p>Prise de photos</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Seul cadavre trouvé sur le site</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Renseignements complémentaires</p>	



Fiche 6 : Rester connecté à l'actualité du LIFE+ Desman

En plus des informations que vous pourrez trouver sur le site internet du LIFE+ Desman et les réseaux sociaux (facebook et twitter), vous pouvez vous inscrire à la newsletter et la recevoir directement à votre adresse mail.

Comment s'inscrire à la newsletter ?

Aller sur la page internet du site Life+ Desman : www.desman-life.fr

Sur la page d'accueil, sur le cartouche de couleur marron « Newsletter », inscrire son adresse mail dans le rectangle courriel puis ensuite cliquer sur « je m'inscris ».

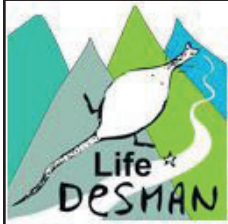
Il vous suffit de remplir la case avec vos coordonnées



Vous recevrez alors un mail contenant un lien de confirmation. Pour finaliser l'inscription, cliquer sur ce lien.



© F. Blanc



NEWSLETTER PROJET LIFE+ DESMAN

N°1 septembre 2015



LA NEWSLETTER DU LIFE+ DESMAN ARRIVE ENFIN !

Retrouvez les dernières actualités du programme Life, l'avancée des connaissances sur le Desman des Pyrénées et de nombreuses autres informations. Bonne lecture !



Des nuits à la recherche du Desman

Cette année, entre le 1er août et le 15 octobre, les partenaires du LIFE doivent réaliser pas moins de 20 nuits de captures sur différents cours d'eau et lacs des Pyrénées, pour essayer de certifier la présence du petit mammifère.



Extrait d'une newsletter